



Association Enfance et Loisirs
L'Ilot Loisirs
Place de la Poste
01 470 Serrières de Briord

☎ 04 74 36 15 71

enfanceloisirs@laposte.net

REGLEMENT INTERIEUR PERISCOLAIRE SERRIERES

Année scolaire 2015-2016

Ce règlement intérieur est à lire et demande votre approbation.

Il a été élaboré pour permettre une bonne qualité d'accueil et assurer un bon fonctionnement de l'association. Merci de signer au bas et nous retourner le coupon prévu à cet effet.

L'accueil périscolaire a été pensé pour aider les parents qui travaillent, son but est d'offrir un mode d'accueil structuré et épanouissant aux enfants scolarisés.

Les enfants seront accueillis dans les locaux attenants la cantine et comprenant des espaces jeux, activité, un coin au calme et un coin livres.

FONCTIONNEMENT :

Ouverture toute l'année scolaire, pour tous les enfants scolarisés à Serrières de Briord

Personnels : Direction : BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur)
Animation : BAFA ou CAP petite enfance

Accueil : Avant la classe, de 7h00 à 8h30,
Après la classe, de 16h30 à 18h30.

Le matin : Le parent ou la personne dûment habilitée devra accompagner l'enfant **jusqu'à l'intérieur** de la structure périscolaire. Les enfants arrivant entre 7h et 7h30 pourront prendre leur petit déjeuner, fournis par les parents.
A 8h20, les enfants seront accompagnés par un animateur de la structure jusqu'à l'école (la classe pour les maternelles et la cour intérieure pour les primaires).

Le soir : A 16h30, les enfants du primaire seront attendus dans l'enceinte de l'école, les enfants de maternelle seront récupérés dans leur classe, puis amenés jusqu'à la structure. L'enfant devra être récupéré obligatoirement sur le lieu d'accueil (sauf autorisation écrite des parents pour les primaires désirant rentrer seuls). Les goûters de fin d'après-midi seront fournis par les parents.

Les responsables de l'accueil périscolaire déclinent toute responsabilité en cas de problème survenu sur le trajet en dehors de l'accueil.

INSCRIPTIONS

Elles peuvent se faire sur place, par téléphone en laissant un message

Au : **04 74 36 73 85** ou par internet : enfanceloisirs@laposte.net

Dans tous les cas les inscriptions se font le plus tôt possible (nous listons les enfants à la semaine pour les enseignants et les animateurs des TAP.) En cas de dernière minute, nous vous demandons de prévenir l'école et les animatrices du service (04 74 36 73 85).

Tout enfant non inscrit à l'avance ne sera pas admis.

Si vous ne prévenez pas la structure d'une absence, une heure de garde sera facturée

Pour la première inscription s'adresser au centre à Serrières : 04 74 36 15 71

TARIFS

L'accueil périscolaire est géré par l'association « Enfance et Loisirs » affiliée à la fédération « Familles Rurales ».

Il sera donc demandé aux parents une adhésion (familiale) de 24 euros pour l'année (celle-ci servant aussi pour le multi-accueil et l'accueil de loisirs).

Pour permettre de connaître votre tarif, il faudra impérativement nous fournir :

- Votre Quotient Familial (si vous touchez des prestations CAF), il se trouve sur le courrier de votre Caf « notification de droit et paiements » ou sur Caf.fr (vous munir de votre N° d'allocataire et code confidentiel).
- Si vous ne touchez pas de prestations CAF, nous fournir une copie de votre dernier avis d'imposition (revenus de la famille). Nous effectuerons le calcul de votre Quotient Familial :
QF = revenu mensuel du foyer / Nbre de part (le revenu mensuel : revenu annuel / 12 mois)

La tarification se fait par tranches de ½ heure divisées comme suit :

Le matin : de 7h00 à 7h30, de 7h30 à 8h00, de 8h00 à 8h30

Le soir : de 16h30 à 17h00, de 17h00 à 17h30, de 17h30 à 18h00 et 18h00 à 18h30.

Tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2015

Quotients Familiaux		la 1/2 heure
de 0 à 1000 €	QF 1	1.04 € (2.08 € /heure)
de 1001 à 1700 €	QF 2	1.09 € (2.18 € /heure)
plus de 1700 €	QF 3	1.14 € (2.28 € /heure)

L'heure d'arrivée et de départ des enfants est libre mais **tout créneau horaire entamé est dû.**

La facturation est mensuelle et elle exprimée en heure.

Dans le calcul des prix du service il est tenu compte de la participation de la CAF, sous forme de prestation de service, versée à l'association Enfance et Loisirs.

Sachez que pour plus de facilité, la directrice dispose d'un accès au logiciel CAFPRO et peut accéder avec votre N° d'allocataire à votre dossier pour consulter votre quotient familial. Il s'agit d'un accès confidentiel régit par une convention avec la caf.

Au-delà de leurs horaires de travail, les animatrices ont comme vous une vie de famille, après 18h30 elle ne sont plus sensées être au travail, votre retard ne leur est pas agréable, nous vous remercions de votre civilité.

SANTE / SECURITE

L'enfant malade n'est pas admis.

Le personnel n'administrera aucun médicament sauf traitement prescrit, **sur demande des parents, avec l'ordonnance et le médicament dans son emballage d'origine.**

En cas d'incident ou d'accident, les parents seront immédiatement prévenus par téléphone (pensez à nous signaler tout changement de tel). En cas de problème grave, le SAMU sera alors contacté.

L'association attire l'attention des parents sur l'importance de limiter le temps d'accueil périscolaire pour éviter de trop longues journées aux enfants.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Considérer chaque enfant avec ses besoins :

Nous aurons à cœur de prendre en compte le besoin de chaque enfant pour mieux l'accompagner. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que chaque enfant se sente attendu et accueilli.

Pour cela, nous veillerons à soigner l'accueil et avoir une attitude rassurante.

Nous permettrons à l'enfant :

- De jouer seul ou en groupe, suivant son désir.
- De ne rien faire et se reposer.
- De participer à des activités variées et adaptées à son âge.

Au moment de l'accueil du matin, avant l'école, l'enfant pourra :

- sortir du sommeil à son rythme, dans une atmosphère calme
- prendre son petit déjeuner tranquillement
- se préparer progressivement à l'école.

Le soir, après l'école, l'enfant pourra :

- prendre son goûter
- se détendre dans le calme pour certains
- se défouler pour d'autres
- participer à des activités, seul ou en groupe
- disposer d'un espace pour faire ses devoirs.

Les enfants auront la possibilité de faire leurs devoirs mais pour cela il faut que certaines conditions soient réunies :

Pas trop d'enfants sur la structure et qu'un animateur puisse se détacher pour accompagner les enfants. D'autre part nous ne faisons pas de l'aide aux devoirs ceci n'entre pas dans ce projet. Les animateurs ne se substitueront pas aux parents pour le suivi du travail des enfants. Ils ne sont pas formés à l'accompagnement aux devoirs.

Jouer, grandir et s'épanouir... passer un bon moment

La journée à l'école est une journée bien remplie, riche en apprentissages.

Le moment au périscolaire doit être une respiration, une « virgule » pour l'enfant.

Notre mission n'est pas d'ajouter du savoir ou du savoir-faire à tout prix.

Nous permettrons à l'enfant de disposer d'un choix d'activités variées, renouvelées, jamais imposées.

L'équipe souhaite laisser une grande place au jeu libre. L'espace a été structuré de manière à ce que l'enfant évolue en toute autonomie, sans nécessairement l'intervention d'un adulte.

Les jeux tournent sur les différentes structures (centre, périscolaires Serrières et Briord) pour permettre de varier.

L'aménagement pour le jeu libre est pour nous une véritable valeur ajoutée : il permet d'inviter les enfants à jouer dans un contexte différent de l'univers familial, de donner accès au jeu à des enfants qui n'ont pas ou peu de jouets à la maison, de partager des temps de jeu entre enfants d'horizons socioculturels différents.

L'animateur sera dans l'invitation à jouer et fera des propositions auxquelles les enfants adhèrent.

Et puis on ne joue pas pour apprendre, mais on apprend parce qu'on joue !

Apprendre à vivre avec les autres

L'accueil périscolaire est par définition un accueil collectif, un lieu idéal pour apprendre à « vivre avec ».

L'équipe veillera à ce que chacun respecte, soit respecté et accepte la différence, l'opinion et l'intimité de chaque personne.

Respecter c'est aussi en écoutant, en apprenant à écouter.

Chacun adoptera une bonne tenue et un langage correct (le premier modèle étant l'animateur).

La collectivité c'est faire avec les autres et pour les autres. Nous nous attacherons à faire découvrir l'importance de l'autre et de l'acte gratuit pour autrui et pour le groupe.

La collectivité c'est aussi avoir et respecter des règles communes.

La collectivité doit enfin permettre à chacun de se retrouver seul s'il en éprouve le besoin, de pouvoir se construire son monde à soi.

Avoir une bonne relation avec les parents :

L'équipe :

- Se montrera courtoise et polie, adoptera une attitude correcte.
- sera capable de faire la liaison avec l'école, saura rendre compte de la journée d'un enfant
- est tenue à la discrétion
- sera à l'écoute
- se montrera disponible.

Les familles devront trouver dans ce mode de garde un fonctionnement souple et une équipe de confiance.

Ce service bénéficie de l'aide des partenaires suivants :



Si vous approuvez ce règlement merci de compléter, signer et nous rendre le coupon ci-dessous :

✂.....

Je soussigné (e) :.....

- Certifie avoir lu et approuve le règlement intérieur du service périscolaire.
- Autorise la directrice à utiliser le logiciel CAFPRO pour la vérification du quotient familial.

Le :